

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ordinaire du conseil tenue ce **10 juillet 2017 à 19 h30** à laquelle prennent part :

Monsieur Fernand Ruel
Me Serge Bizier
Monsieur Laurier Chagnon
Monsieur Claude Côté
Monsieur Danis Beauvillier

sous la présidence de monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Monsieur Mario Juaire, directeur général et Me Olivier Milot, greffier, sont également présents.

17-07-280

Adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

ADOPTÉE

17-07-281

Approbation des procès-verbaux

Chaque membre du conseil en ayant reçu copie au moins vingt-quatre heures avant la présente séance, le greffier est dispensé d'en faire la lecture.

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 12 juin 2017 et de la séance extraordinaire du 27 juin 2017.

ADOPTÉE

Dépôt du certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter pour les règlements 2017-316 et 2017-317

Le greffier dépose le certificat dressé le 5 juillet 2017 à 19h00. Le nombre de signatures requises pour qu'un scrutin référendaire soit tenu était de 474. Le nombre de signatures apposées est de 0. Le règlement 2017-316 sur le zonage et le règlement 2017-317 sur le lotissement sont réputés avoir été approuvés par les personnes habiles à voter.

17-07-282

Autorisation au greffier à détruire certains documents

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'autoriser le greffier à procéder à la destruction des documents mentionnés au rapport déposé puisqu'ils sont rendus à échéance de conservation.

ADOPTÉE

17-07-283

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de ratifier les dépôts salaires et les chèques fournisseurs suivants :

Chèques:

- En date du 13-06-2017 au 09-07-2017
nos M 1531 à M 1539 et A 42199 à A 42224 200 924,29 \$
- dépôts salaires des périodes 2017-22 à 2017-26

ADOPTÉE

17-07-284

Approbation des comptes

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Chèques :

- En date du 10-07-2017
nos A 42225 à A 42388 255 229,71 \$

ADOPTÉE

États financiers de la maison des jeunes La Fréquence Inc. au 31 mars 2017 - dépôt

17-07-285

Dépôt et adoption d'une révision budgétaire de l'OMH de Princeville

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que le conseil adopte les révisions budgétaires de l'OMH de Princeville datées du 21 juin 2017, telles que déposées par le greffier.

ADOPTÉE

17-07-286

Modification du salaire d'une coordonnatrice aux camps de jour

ATTENDU les résolutions 17-06-231 et 17-06-232;

ATTENDU que le nom de Marie-Pier Côté aurait dû figurer sur la liste des coordonnateurs;

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu d'établir le salaire de Marie-Pier Côté à 16,50 \$ / heure depuis son embauche.

ADOPTÉE

17-07-287

Démission d'un pompier

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de prendre acte de la lettre de démission du pompier Ryan Turcotte datée du 23 juin 2017 et d'y donner suite à sa démission en date du 22 juin 2017.

ADOPTÉE

17-07-288

Participation à une session d'étude – Pierre Bouffard

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil autorise Pierre Bouffard, préventionniste, à participer au séminaire de perfectionnement des intervenants en sécurité incendie du Québec, qui aura lieu à Rivière-du-Loup du 15 au 16 septembre 2017 ;

QUE la trésorière soit autorisée à effectuer les déboursés relatifs à ce séminaire, notamment les frais d'inscriptions, d'hébergement, de déplacement et de subsistance.

ADOPTÉE

17-07-289

Embauche d'un préposé temporaire à la maintenance

ATTENDU la résolution 15-06-192;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil autorise l'embauche de Charles Couture, en date du 29 juin 2017, au poste de préposé temporaire à la maintenance.

QUE les conditions d'embauche du nouveau préposé temporaire à la maintenance soient établies selon les termes et conditions en vigueur, précisant que compte tenu de son expérience précédant à la Ville, son échelon salarial soit fixé initialement à 80%.

ADOPTÉE

Adjudication du contrat de collecte et de recyclage du plastique agricole – AO17-HV-03 – remis à la séance ordinaire du 14 août 2017

Avis concernant l'obtention d'un permis d'alcool – Le Gourmet - dépôt

17-07-290

Demande de dérogation mineure de Madame Joanie Bédard et de Monsieur Pascal Croteau.

ATTENDU QUE cette propriété a été aliénée en 1984 ;

ATTENDU QU'IL ne peut pas vraiment y avoir de modification à cette superficie ;

ATTENDU QU'UNE étude de perméabilité des sols a été déposée et que celle-ci démontre qu'un système septique conforme aux normes en vigueur peut être construit à cet emplacement ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 125, 11^e Rang Ouest la demande de dérogation mineure présentée par Madame Bédard et Monsieur Croteau afin de régulariser une situation existante en permettant d'obtenir une propriété d'une superficie de 2 239,2 m² au lieu de 3 000 m², ce qui représente une dérogation de 760,8 m² p/r à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

17-07-291

Demande de dérogation mineure de Monsieur Sébastien Turgeon et de Madame Isabelle Tourigny.

ATTENDU QUE les copropriétaires désirent construire un bâtiment accessoire de 89,2 m² (garage privé) pour usage personnel ;

ATTENDU QU'UNE distance est requise avec l'installation septique ;

ATTENDU QUE ce bâtiment ne peut pas être annexé à la résidence ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 61, 11^e Rang Centre la demande de dérogation mineure présentée par Monsieur Turgeon et Madame Tourigny afin de permettre la construction de ce bâtiment accessoire avec une marge avant de 7,2 m au lieu de 12,0 m, ce qui représente une dérogation de 4,8 mètres pour la marge avant par rapport à la réglementation en vigueur.

ADOPTÉE

17-07-292

Demande d'occupation du domaine public de Monsieur Mario Grenier et de Madame Colette Trottier

ATTENDU QUE la Ville de Princeville a adopté le règlement No 2017-313 concernant l'occupation du domaine public ;

ATTENDU QUE la présente demande a pour but de régulariser une situation existante ;

ATTENDU QUE l'empiètement sur le domaine public est minime ;

ATTENDU l'avis favorable du comité consultatif d'urbanisme.

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu que le conseil accepte pour la propriété située au 159 à 167 rue St-Jean-Baptiste Sud la demande d'occupation du domaine public présentée par Monsieur Grenier et Madame Trottier afin de régulariser cette situation en permettant un empiètement de 0,28 m pour l'avant-toit et un empiètement de 0,13 m pour la galerie, le tout par rapport à l'emprise de la rue St-Jean-Baptiste Sud.

ADOPTÉE

Autorisation de paiement et retenue spéciale sur le contrat de l'entrepreneur et coût excédentaire d'ingénierie pour le terrain de balle-molle no 2 – AO16-LA-04 – remise à a séance ordinaire du 14 août 2017

17-07-293

Adjudication du contrat de construction d'un parc – AO17-LA-05

ATTENDU l'appel d'offre no AO17-LA-05 pour la construction d'un parc lancée par la Ville de Princeville le 29 juin 2017;

ATTENDU l'ouverture des offres le 10 juillet 2017 conformément aux dispositions de la loi;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat de construction d'un parc au plus bas soumissionnaire conforme, Go-Élan Inc. aux prix total de 47 584,24 \$, plus les taxes applicables;

Que cette dépense soit financée à même les revenus reportés du fonds de parcs pour le premier 1726,15 \$ et le reste à même la réserve domiciliaire de la nouvelle Ville de Princeville.

ADOPTÉE

17-07-294

Adjudication du contrat d'achat d'équipement pour l'éclairage d'une portion du Parc linéaire des Bois-Francis – AO17-HV-01

Résolution modifiée

Par la résolution

17-12-476

ATTENDU l'appel d'offre no AO17-HV-01 pour l'éclairage d'une portion du Parc linéaire des Bois-Francis lancé par la Ville de Princeville le 11 juin 2017;

ATTENDU l'ouverture des offres le 27 juin 2017 conformément aux dispositions de la loi;

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat d'achat d'équipement pour l'éclairage d'une portion du Parc Linéaire des Bois-Francis au plus bas soumissionnaire conforme, Lavigne Entrepreneur Électricien Inc. au prix de 109 453,68 \$, plus les taxes applicables.

Que cette dépense soit financée à même l'aide financière octroyée à la Ville de Princeville par le Fonds de développement des territoires – Volet Pacte rural de la MRC de l'Érable dans une proportion de 80% et à même une affectation du surplus accumulé pour le 20% restant.

ADOPTÉE

17-07-295

Aide financière à la Maison des jeunes La Fréquence Inc.

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser à la Maison des jeunes La Fréquence Inc. une aide financière de 12 500 \$ pour l'année 2017.

ADOPTÉE

17-07-296

Transfert d'aide financière – Société d'horticulture de Princeville

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la Ville de Princeville transfère l'aide financière de 500 \$ reçue du député provincial à la Société d'horticulture de Princeville.

ADOPTÉE

17-07-297

Campagne de financement – Sclérose en plaques

Sur la proposition du conseiller Laurier Chagnon, il est unanimement résolu de verser la somme de 100 \$ à la Société Canadienne de la sclérose en plaques pour leur campagne de financement.

ADOPTÉE

17-07-298

Gratuité de salle – Chevaliers de Colomb

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder les gratuités de salles aux Chevaliers de Colomb de manière rétroactive :

- au 14 mai 2017 pour le brunch de la fête des mères (Salle Pierre Prince);
- au 27 mai 2017 pour la journée d'initiation (Salle Jacques-Therrien);

ADOPTÉE

17-07-299

Aide financière – Album souvenir 50 ans des Chevaliers de Colomb

Sur la proposition du conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu de verser aux Chevaliers de Colomb conseil 5986 une contribution de 200 \$ pour leur projet d'album souvenir célébrant les 50 ans de présence des Chevaliers de Colomb à Princeville.

ADOPTÉE

17-07-300

Aide financière – Cercle des jeunes ruraux de l'Érable

ATTENDU l'offre de visibilité faite par le Cercle des jeunes ruraux de l'Érable dans leur bottin de commandite à paraître;

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu de verser la somme de 100 \$ au Cercle des jeunes ruraux de l'Érable en échange d'une page complète dans ledit bottin.

ADOPTÉE

Aide financière – Fondation rêves d'ainées - rejeté

17-07-301

Aide financière – Moisson Mauricie/Centre-du-Québec

Sur la proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de verser une aide financière de 500 \$ à Moisson Mauricie/Centre-du-Québec.

ADOPTÉE

17-07-302

Invitation – Tournoi de golf des Tigres de Victoriaville

Sur la proposition du conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu de déléguer quatre personnes au profit de l'OSBL « Les Tigres de Victoriaville (1991) Inc. » à son tournoi de golf qui aura lieu le 31 août 2017 au Club de Golf des Bois-Francs au coût de 600 \$, plus les taxes applicables.

ADOPTÉE

17-07-303

Aide-financière - Centraide Centre-du-Québec

Sur une proposition du conseiller Danis Beauvillier, il est unanimement résolu de faire un don de 1 000 \$ à Centraide Centre-du-Québec pour sa campagne 2017.

Aide financière – Société canadienne du cancer - rejeté

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

17-07-304

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu que la séance soit levée. Il est 20 h 10.

ADOPTÉE

Me Olivier Milot, greffier

Gilles Fortier, maire